

RCS : ARRAS Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 40206 Numéro SIREN : 385 140 199 Nom ou dénomination : DENGI

Ce dépôt a été enregistré le 27/11/2018 sous le numéro de dépôt 8351

GREFFE DU TRIBUNAL

"DENGI" 27 NOV. 2018

DE COMMERCE D'ARRAS

Société par actions Simplifiée au capital de €48 000
Siège Social: Route de Souchez
62143 ANGRES

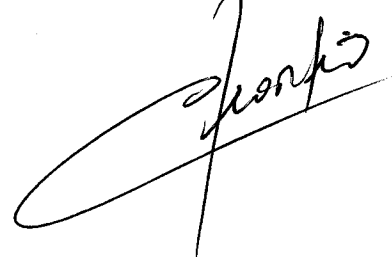
385 140 199 RCS ARRAS

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

COPIE CERTIFIEE CONFORME

R. GIOIAO

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Gioia', is written over the printed name.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS DENG</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>route de Souchez 62143 ANGRES</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>3 8 5 1 4 0 1 9 9 0 0 0 1 4</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>31/03/2018</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	47 923
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	1 792 422
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 217 913
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	422 171
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours	AV	AW	37 400
		Avances et acomptes	AX	AY	4 458
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	51 766
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
Autres titres immobilisés		BD	BE	65 813	
Prêts		BF	BG		
Autres immobilisations financières*		BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	3 639 869	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	1 449
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	977 286
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	179 987
		Autres créances (3)	BZ	CA	244 067
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	2 106 432
		Disponibilités	CF	CG	841 977
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	73 498
TOTAL (III)		CJ	CK	4 424 699	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	1 750 662	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

Désignation de l'entreprise		SAS DENG I		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 48 000)			DA	48 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	4 800
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	2 483 983
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	509 876
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	3 046 660
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	18 641
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	18 641
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	948 159
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	2 448
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 686 045
	Dettes fiscales et sociales			DY	539 299
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	4 847
	Autres dettes			EA	67 804
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	3 248 604	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	6 313 906	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 517 295
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	3 562	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DENG I							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	21 730 584	FB		FC	21 730 584	
	Production vendue { biens * services *	FD	5 965	FE		FF	5 965	
		FG	399 877	FH		FI	399 877	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	22 136 426	FK		FL	22 136 426	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	90 785	
	Autres produits (1) (11)					FQ	51 190	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	22 278 402
	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	17 565 864	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(4 935)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	33 537	
CHARGES D'EXPLOITATION	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	3 148	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 301 825	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	316 589	
	Salaires et traitements*					FY	1 435 789	
	Charges sociales (10)					FZ	500 306	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	302 285
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	4 246
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	18 641	
	Autres charges (12)					GE	2 554	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	21 479 852	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	798 549
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 568	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	9 624	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	11 193	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	13 765	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	13 765	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(2 571)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	795 978

Désignation de l'entreprise SAS DENGI		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	10 110	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	1 275	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	11 385	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	7 845	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	915	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	8 760	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 625	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	148 971	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	22 300 982	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	21 791 106	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	509 876	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	59 246	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales		935		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		6 910		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		915		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			10 110	
Transfert de charges			1 275	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS DENG I

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018, dont le total est de 6 313 907 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 509 876 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ANS
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et En Cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée en rapport avec les quantités consommées sur les 12 derniers mois, individualisée article par article.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,25 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : TH/TF 00-02

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 79 520 Euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 17 088 Euros) a été porté au crédit du compte 699 – Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS DENG										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	47 923	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	140 056	KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP	1 647 894	KQ		KR	8 471	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	1 165 918	KT		KU	51 995
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	113 749	KW		KX	4 500	
		Matériel de transport *				KY	69 318	KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	226 941	LC		LD	7 661		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	37 400	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	4 458	
	TOTAL III				LN	3 363 879	LO		LP	114 486		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	49 126	8V		8W	2 640	
Autres titres immobilisés				IP	65 255	IR		IS	558			
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV				
TOTAL IV				LQ	114 381	LR		LS	3 198			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	3 526 185	ØH		ØJ	117 684			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						1				4		
						2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	47 923	LW		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME	140 056	MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG	4 000	MH	1 652 365	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	1 217 913	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers			IU		MM		MN	118 249	MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	69 318	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	234 603	MU	
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	37 400	
	Avances et acomptes					NC		ND		NE	4 458	
	TOTAL III				IV		NG	4 000	NH	3 474 365	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations				IØ		ØX		ØY	51 766	ØZ
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C	65 813	2D		
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		2G		
TOTAL IV				I3		NJ		NK	117 579	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	4 000	ØL	3 639 869	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

00

Exercice N clos le : 31/03/2018

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS DENG

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RG

Désignation de l'entreprise SAS DENG INéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE	47 923	PF		PG		PH	47 923
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	109 462	PS	4 382	PT		PU	113 845
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	524 285	PW	151 263	PX	3 084	PY	672 464
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	547 862	QA	89 120	QB		QC	636 983
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	59 338	QE	11 737	QF		QG	71 075
	Matériel de transport	QH	26 935	QI	10 387	QJ		QK	37 323
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	131 406	QM	35 394	QN		QO	166 801
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 399 291	QV	302 285	QW	3 084	QX	1 698 492
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	1 447 215	ØP	302 285	ØQ	3 084	ØR	1 746 415

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif				Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incor- porelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS DENGINéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
Provisions pour dépréciation	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisa- tions financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	22 888	UF	31 539
	- financières	UG		UH	
	- exceptionnelles	UJ		UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RG

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS DENGI**Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
		Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
		Autres immobilisations financières	UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	VA	9 879		9 879			
		Autres créances clients	UX	170 107		170 107			
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)	ZI						
		Personnel et comptes rattachés	UY	5 512		5 512			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	1		1			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	108 330		108 330			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	60 577		60 577			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP	15 294		15 294			
		Groupe et associés (2)	VC						
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	54 352		54 352			
		Charges constatées d'avance	VS	73 498		73 498			
	TOTAUX			VT	497 553	VU	497 553	VV	
RENOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	3 562		3 562				
			à plus d'1 an à l'origine	VH	944 597		213 287		731 309		
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	2 448		2 448					
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	1 686 045		1 686 045					
		Personnel et comptes rattachés	8C	330 933		330 933					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	67 640		67 640					
collectivités publiques	Etat et autres	Impôts sur les bénéfices	8E								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	7 090		7 090					
		Obligations cautionnées	VX								
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	133 584		133 584					
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	4 847		4 847					
		Groupe et associés (2)	VI	49		49					
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	67 804		67 804					
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ								
		Produits constatés d'avance	8L								
TOTAUX			VY	3 248 604	VZ	2 517 295		731 309			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	210 534	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

RG

"DENGI"

Société par actions Simplifiée au capital de € 48 000
Siège Social: Route de Souchez
62143 ANGRES

385 140 199 RCS ARRAS

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018 ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU JEUDI 27 SEPTEMBRE 2018

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter de la manière suivante, le bénéfice de l'exercice clos le 31 Mars 2018, s'élevant à € 509 876,32, dont € 79 520 de CICE, à savoir :

-au poste « autres réserves » (CICE)	€ 79 520,00
-à distribuer à titre de dividendes	€ 400 020,00
-le solde au poste « autres réserves »	€ 30 336,32

Chaque action donnera droit à un dividende de € 133,34.

L'Assemblée Générale rappelle que sur le plan fiscal et social, conformément aux dispositions légales en vigueur et notamment la Loi de Finances pour 2018:

1 - les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France, sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) dit « flat tax » de 30 % regroupant :

*le prélèvement relatif à l'impôt sur le revenu de 12,80 %, sous réserve de dispense si le revenu fiscal de l'avant dernière année est inférieur à € 50.000 pour les personnes célibataires, divorcées ou veuves et à € 75.000 pour les couples soumis à imposition commune ;

*les prélèvements sociaux de 17,20 %, les deux étant prélevés à la source lors de la distribution de dividendes.

2 - Toutefois, lors de leur déclaration de revenus, les associés pourront opter pour une imposition de leurs dividendes, au barème progressif de l'impôt sur le revenu ; ce qui donnera lieu à l'abattement de 40 % sur la totalité du montant de leurs dividendes.

Cette option sera expresse et irrévocable et portera sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits, plus-values et créances.

Le prélèvement forfaitaire de 12,80 % versé lors de la distribution de dividendes s'imputera sur l'impôt sur le revenu de l'année au cours de laquelle il a été opéré ; s'il excède l'impôt dû, l'excédent sera restitué.

En conséquence :

- la réserve légale reste fixée à € 4 800 soit 10 % du capital,
- le poste « autres réserves » est portée de € 2 483 983,82 à € 2 593 840,14.

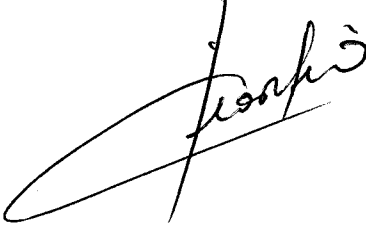
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale précise qu'au cours des trois derniers exercices il a été distribué aux associés le dividende suivant à savoir :

26

- par décision de l'Assemblée Générale du 17 Septembre 2015, la somme de € 150 000, soit un dividende de € 50 par action, ouvrant droit au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 %, calculé sur la totalité de son montant.
- par décision de l'Assemblée Générale du 22 Septembre 2016, la somme de € 102 000, soit un dividende de € 34 par action, ouvrant droit au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 %, calculé sur la totalité de son montant.
- par décision de l'Assemblée Générale du 30 Septembre 2017, la somme de € 102 000, soit un dividende de € 34 par action, ouvrant droit au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 %, calculé sur la totalité de son montant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

R. GIORGIO




Grégoire & Associés

PARC DE L'HORLOGE - 21/23, RUE DU PETIT ALBI

BÂTIMENT LE CERES 303 - 95800 CERGY SAINT CHRISTOPHE

TÉL. : 01 34 22 00 84 - FAX : 01 34 22 00 87 - EMAIL : cergy@sagg.fr

DENGI

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES AU CAPITAL 48 000€
SIEGE SOCIAL : Route de Souchez CD 58 62143 ANGRES

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RELATIFS A L'EXERCICE CLOS

AU 31 MARS 2018

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE & DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

SIEGE SOCIAL : 23, RUE LA BOÉTIE - 75008 PARIS - TÉL. 01 43 12 86 00 - FAX : 01 43 12 86 01 - EMAIL : paris@sagg.fr - SITE INTERNET : www.sagg.fr

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 300 000 € - RCS : PARIS B 312 261 985 - SIRET : 312 261 985 00039 - APE 6920 Z

DENGI
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES AU CAPITAL 48 000€
SIEGE SOCIAL : Route de Souchez CD 58 62143 ANGRES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Mars 2018

Aux actionnaires de la société,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DENGI relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 Avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les stocks d'une valeur de 977 287 euros qui représente 22% de l'actif circulant.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur en date du 2 juillet 2018.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Cergy Pontoise
Le 10 septembre 2018

Le commissaire aux comptes
Grégoire & Associés

Véronique PIZZAFERRI
Commissaire aux comptes

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/18	Net au 31/03/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	47 924	47 924		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	1 792 422	786 309	1 006 113	1 154 203
Installations techniques, matériel et outillage	1 217 914	636 983	580 931	618 056
Autres immobilisations corporelles	422 171	275 200	146 971	192 329
Immob. en cours / Avances & acomptes	41 858		41 858	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	51 767		51 767	49 127
Autres titres immobilisés	65 813		65 813	65 255
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	3 639 869	1 746 416	1 893 453	2 078 970
Stocks				
Matières premières et autres approv.	1 449		1 449	4 597
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	977 287		977 287	972 351
Créances				
Clients et comptes rattachés	179 987	4 246	175 741	193 811
Fournisseurs débiteurs	29 497		29 497	30 375
Personnel	5 514		5 514	2 913
Etat, Impôts sur les bénéfices	108 330		108 330	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	60 578		60 578	74 967
Autres créances	40 150		40 150	47 674
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement	2 106 433		2 106 433	1 999 076
Disponibilités	841 978		841 978	714 242
Charges constatées d'avance	73 498		73 498	79 361
ACTIF CIRCULANT	4 424 700	4 246	4 420 453	4 119 367
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	8 064 569	1 750 662	6 313 907	6 198 337

Bilan

	Net au 31/03/18	Net au 31/03/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	48 000	48 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 800	4 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 483 984	2 036 933
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	509 876	549 051
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	3 046 660	2 638 784
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	18 642	27 527
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	18 642	27 527
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	944 597	1 155 132
Découverts et concours bancaires	3 562	12 339
Emprunts et dettes financières diverses	2 449	2 449
Emprunts et dettes financières diverses – Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 686 045	1 583 225
Personnel	330 934	347 718
Organismes sociaux	67 641	74 032
Etat, Impôts sur les bénéfices		64 107
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	7 091	21 505
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	133 634	157 921
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 848	83 199
Autres dettes	67 805	30 399
Produits constatés d'avance		
DETTES	3 248 605	3 532 026
Ecart de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	6 313 907	6 198 337

Compte de résultat

	31/03/18	31/03/17
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	21 730 584	20 681 188
Production vendue	405 843	330 765
Production stockée		
Subventions d'exploitation		
Autres produits	141 976	147 234
Total	22 278 403	21 159 188
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	17 565 865	16 724 888
Variation de stock (m/ses)	-4 936	-111 275
Achats de m.p & aut.approv.	33 537	47 984
Variation de stock (m.p.)	3 148	4
Autres achats & charges externes	1 301 826	1 221 943
Total	18 899 441	17 883 543
Impôts, taxes et vers. assim.	316 589	278 895
Salaires et Traitements	1 435 789	1 445 701
Charges sociales	500 306	500 665
Amortissements et provisions	325 174	335 842
Autres charges	2 554	1 889
Total	2 580 412	2 562 992
RESULTAT D'EXPLOITATION	798 550	712 653
Produits financiers	11 194	46 280
Charges financières	13 765	16 605
Résultat financier	-2 572	29 675
Opérations en commun		
RESULTAT COURANT	795 978	742 328
Produits exceptionnels	11 386	44 947
Charges exceptionnelles	8 761	38 169
Résultat exceptionnel	2 625	6 778
Participation des salariés	139 756	-18 132
Impôts sur les bénéfices	148 971	218 187
RESULTAT DE L'EXERCICE	509 876	549 051

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Règles et méthodes comptables	x		
– Faits caractéristiques	x		
– Actif immobilisé	x		
– Détail des immobilisations	x		
– Frais d'établissement		x	
– Frais de recherche et de développement		x	
– Fonds commercial		x	
– Intérêts immobilisés		x	
– Immobilisations en cours de production		x	
– Approche par composant		x	
– Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
– Liste des filiales		x	
– Détail des amortissements		x	
– Tests de dépréciation des immobilisations		x	
– Informations sur les stocks	x		
– Etat des échéances des créances	x		
– Produits à recevoir	(Détail)		
– Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
– Dépréciation des immobilisations		x	
– Dépréciation des stocks		x	
– Dépréciation des créances	x		
– Dépréciation des valeurs mobilières		x	
– Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
– Composition du capital social	x		
– Parts bénéficiaires		x	
– Obligations convertibles échangeables		x	
– Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
– Tableau de variation des capitaux propres		x	
– Provisions réglementées		x	
– Provisions pour risques et charges	x		
– Etat des échéances des dettes	x		
– Dettes garanties par des suretés réelles		x	
– Charges à payer	(Détail)		
– Passifs sans évaluation fiable		x	
– Primes de remboursement d'emprunts		x	
– Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
– Clause de réserve de propriété		x	
– Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
– Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
– Actions propres		x	
– Règlement des difficultés des entreprises		x	
– Charges constatées d'avance	(Détail)		
– Produits constatés d'avance		x	

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net - Contrats à long terme - Frais accessoires d'achat - Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes - Eléments imputables à un autre exercice - Opérations faites en commun - Résultat financier - Transferts de charges d'exploitation et financières - Transactions avec des parties liées - Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice - Eléments exceptionnels - Transferts de charges exceptionnelles - Base de l'impôt sur les sociétés	- x - x	- x - x - x - x - x - x - x - x - x - x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices - Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes - Accroissements et allègements de la dette future d'impôt - Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe	- x	- x - x - x - x - x	
- Evénements postérieurs à la clôture - Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés - Effectifs - Compte Personnel de Formation (C.P.F) - Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux - Rémunération globale et par catégorie de dirigeants - Identité de la société mère consolidant les comptes de la société - Engagements financiers donnés - Autres opérations non inscrites au bilan - Engagements financiers reçus - Crédit-bail - Engagement de retraite - CICE - Aspects environnementaux	- x - x - x - x	- x - x - x - x - x - x - x - x	
- Tableau des cinq derniers exercices	x		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS DENG

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018, dont le total est de 6 313 907 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 509 876 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ANS
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et En Cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée en rapport avec les quantités consommées sur les 12 derniers mois, individualisée article par article.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,25 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : TH/TF 00-02

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 79 520 Euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 17 088 Euros) a été porté au crédit du compte 699 – Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal concernant la période du 01/04/2013 au 31/03/2016; le montant du total du redressement payé est de 7 507€.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	47 924			47 924
Immobilisations incorporelles	47 924			47 924
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui	140 056			140 056
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 647 895	8 471	4 000	1 652 366
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 165 919	51 995		1 217 914
– Installations générales, agencements aménagements divers	113 749	4 500		118 249
– Matériel de transport	69 319			69 319
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	226 941	7 662		234 603
– Emballages récupérables et divers		37 400		37 400
– Immobilisations corporelles en cours		4 458		4 458
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	3 363 880	114 486	4 000	3 474 366
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	49 127	2 640		51 767
– Autres titres immobilisés	65 255	558		65 813
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	114 382	3 198		117 580
ACTIF IMMOBILISE	3 526 185	117 684	4 000	3 639 869

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		114 486	3 198	117 684
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		114 486	3 198	117 684
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		4 000		4 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		4 000		4 000

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	47 924			47 924
Immobilisations incorporelles	47 924			47 924
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	109 462	4 383		113 845
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	524 285	151 264	3 085	672 464
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	547 863	89 120		636 983
- Installations générales, agencements aménagements divers	59 338	11 737		71 075
- Matériel de transport	26 936	10 388		37 323
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	131 407	35 394		166 801
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 399 292	302 286	3 085	1 698 492
ACTIF IMMOBILISE	1 447 215	302 286	3 085	1 746 416

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 497 553 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	179 987	179 987	
Autres	244 068	244 068	
Capital souscrit – appelé, non versé	73 498	73 498	
Charges constatées d'avance			
Total	497 553	497 553	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
RRRO A RECEVOIR TTC	16 822
ETAT – PRODUITS A RECEVOIR	15 294
INT.COURUS SUR VAL.MOB.DE PLAC	3 376
Total	35 492

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
DEPRECIATION CREANCES CLIENTS	4 246
TOTAL	4 246

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 48 000,00 Euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 Euros.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	27 527	18 642	27 527		18 642
Total	27 527	18 642	27 527		18 642
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		18 642	27 527		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 248 605 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	3 562	3 562		
– à plus de 1 an à l'origine	944 597	213 288	731 310	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 449	2 449		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 686 045	1 686 045		
Dettes fiscales et sociales	539 249	539 249		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 848	4 848		
Autres dettes (**)	67 854	67 854		
Produits constatés d'avance				
Total	3 248 605	2 517 295	731 310	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	210 534			
(**) Dont envers les associés	50			

Charges à payer

	Montant
FACT.A REC.FOURN.MAR.FILIERE	112
FACT.A REC. TTC FOURN FRAIS G.	105 203
DETTE PROV. POUR CONGES PAYES	103 788
DETTE PROV. PRIME INTERESSEMENT	139 756
Primes conventionnelle à payer	25 783
Prime bilan au pers. à payer	60 000
ETAT – CHARGES A PAYER	119 965
TAXE APPRENTISSAGE	2 160
AIDE A LA CONSTRUCTION	7 710
TAXE FORMATION A PAYER	3 748
Divers – charges à payer	49 217
Total	617 443

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARG.CONSTAT.D AVANCE	73 498		
Total	73 498		

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	5 966		5 966
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	393 319		393 319
Ventes de marchandises	21 730 584		21 730 584
Produits des activités annexes	6 558		6 558
TOTAL	22 136 427		22 136 427

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 8 300 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 24 733 Euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	88 333
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	88 333
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	24 733
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 49 personnes dont 0,1 apprenti.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés		
Ouvriers	48	
Total	49	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	359 279
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
nantissement du fond de commerce	
Autres engagements donnés	1 500 000
Total	1 859 279
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	